



CINQUANTENAIRE – 21 AVRIL 2018 **50 ans déjà !!**

*Texte de Mr Albert BOUCHY,
En collaboration avec Mmes BORIE et MICHELS*

PREAMBULE

Pour fêter son cinquantenaire, l'AMAD a modestement choisi un château, celui des Seigneurs de Ris, devenu fondation DRANEM, château où deux générations d'Anisson Dupéron ayant la charge de directeur de l'imprimerie Royale en furent les propriétaires.

Cette maison fut transformée en maison de retraite des artistes lyriques et inaugurée le 14 mars 1911 par Monsieur le Président de la République, Monsieur Armand Fallières.

Monsieur Dranem y enregistra ses chansons.

Les 21 et 22 mai 2011, DRANEM a fêté son centième anniversaire avec l'AGCRPA. Ce fut une grande fête.

Un grand merci à Madame Valérie Hénault, directrice d'accueil, d'accueillir l'AMAD dans cette maison chargée d'histoire, aujourd'hui résidence « château DRANEM », maison médicalisée qui accueille 97 lits avec une unité spécifique Alzheimer.

L'AMAD aide les personnes âgées à rester le plus longtemps possible chez elles,

L'EHPAD DRANEM accueille ceux et celles pour qui le maintien à domicile n'est plus possible.

Il y a donc complémentarité et, dans les deux cas, le respect de la dignité et l'intégralité de la personne sont garantis.

L'AMAD est née en 1968 – 1968-2018 – 50 ans – ½ siècle !

Il faudrait un Jean d'Ormesson pour raconter la fin d'un monde que furent les années folles que nous venons de vivre. Naître en 1968, c'est naître dans une société qui explose.

- 20 mai 1968 : 10 millions de grévistes, grève générale.
- Portée par la jeunesse issue du Baby Boom de la libération, c'est l'apparition de la minijupe, des seins nus sur les plages, la pilule, la marijuana, le LSD, les hippies.
- On plonge dans la société de consommation, c'est la décolonisation, les 30 glorieuses.
- De Gaulle en pleine crise s'écrit : « la réforme ou la chienlit, non »
- Suivent les accords de Grenelle, le SMIG augmente de 35%, les salaires de 20%. C'est le temps des réformes.
- La Seine et Oise explose et donne naissance à six départements, dont l'Essonne.
- L'Etat crée les villes nouvelles Evry pour l'Essonne (aujourd'hui le Grand Paris-Sud).

C'est dans ce contexte qu'est née l'AMAD

L'AMAD n'est pas née à Bichat, ni à Robert Debré, encore moins à Cochin, l'AMAD est née à Ris-Orangis, 53 route de Grigny.

C'est dans le sous-sol de son pavillon que son propriétaire, Monsieur Edme LEGENDRE a écrit les statuts d'une association privée à but non lucratif, régie par la loi 1901 et enregistrée aux JO du 27 avril 1968, sous le numéro 556, page 4238, association ayant pour but le maintien à domicile des personnes âgées.

Après cette courte introduction, j'ai la lourde tâche de parler des 50 ans de la vie de l'AMAD avec, comme toute vie, ses épreuves et ses points forts.

« Alea Jacta est : le sort en est jeté ! »

1968 : Une aide à domicile – 1000 heures de service

2018 : 40 aides à domicile – 46000 heures de service

Ces 50 années se sont déroulées sous 4 présidences, Messieurs LEGENDRE, CHAUVET, BOUCHY et Madame BORIE, qui ont été et qui sont des serviteurs aidés par un grand nombre de bénévoles qui ont permis que l'AMAD vive. J'en citerai quelques uns et en oublierai beaucoup, pardonnez-moi.

Présidence de Monsieur Edme Legendre – 1968-1991 – 23 ans



« La solidarité, urgence de notre temps ». Ce fut la conduite de Monsieur Legendre.

Il était conseiller municipal, très engagé dans de très nombreuses associations à caractère social, fondateur de l'AVTRO (association des vieux travailleurs de Ris-Orangis) et je salue sa présidente Madame Liliane Kolb.

Il a été délégué du Secours Catholique, Président départemental de la société mutualiste de l'Essonne (MUTEX), président de l'UNASSAD, aujourd'hui UNA.

La première aide à domicile s'appelait Madame Langliné. Elle habitait dans les anciennes maisons qui bordaient la nationale 7 avec de grands porches pour rentrer les charrettes à foin, avant leur démolition pour agrandissement de la nationale.

Le premier trésorier s'appelait Albert Bouchy. Monsieur Legendre lui faisait faire les feuilles de payes grandes comme des mouchoirs de poche. Je tirais à la banque les espèces nécessaires et je courrais les immeubles pour distribuer les payes. Pris par ma vie professionnelle et ma famille, je quittais l'AMAD en 1977 pour y revenir à ma retraite.

Voici les points forts de ces 23 années de présidence Legendre

- La convention signée en 1971, entre l'AMAD et le bureau d'aide social. Par cette convention, la municipalité apporte une aide financière par heure effectuée. Cette convention, sans interruption, a été signée par Monsieur Collet - maire de 1947 à 1971, Monsieur Perrin - maire de 1971 à 1995, Monsieur Mandon - maire de 1995 à 2012 et aujourd'hui par Monsieur Raffalli.
- Informatisation de l'Association. Travaillant à IBM, Monsieur Legendre crée un club informatique, le CLIN Société, qui développait des programmes au service des associations. Le CLIN a été racheté par APOLOGIE.
- Demande d'agrément simple et de qualité auprès du Préfet
- Le service de l'AMAD s'étend en 1982 à Bondoufle, puis en 1990 à l'Essonne Verte, Bruyères le Châtel, Méréville, Quincy/Sénart.
- Création d'un service mandataire
- Début de la formation qui aboutira au CAFAD (certificat d'aptitude aux fonctions d'aide à domicile)

Monsieur Pradal est président de la FASSAD, Monsieur Coste aide-comptable.

Monsieur Legendre a été serviteur de ses employés. Chrétien engagé au service des marginaux, il a aimé, porté, redressé, montré la route et guidé beaucoup de celles que la vie avait abîmées.

Il n'y a jamais eu de directeur (trice) sous Monsieur Legendre. C'est en 1991 que s'arrête ces 23 années de présidence de Monsieur Legendre, terrassé par une terrible maladie. Il reste néanmoins parmi nous grâce à une magnifique photo accrochée au bureau et son sourire nous dit : « je n'ai pas vieilli, j'ai connu plusieurs jeunesses successives ».

Présidence de Monsieur Jean-Paul Chauvet, 1991-1993

La présidence de Monsieur Chauvet fut courte, mais elle a consolidé le travail de Monsieur Legendre en nommant au bureau les futurs acteurs de l'AMAD.

Monsieur Chauvet était rissois et je l'ai connu par la chorale « A cœur Joie » de Viry-Châtillon. Il était menuisier, ayant fait le tour de France avec les compagnons du devoir, puis avec son diplôme d'éducateur spécialisé, il fut directeur d'un CAT.

Au CA du 18 avril 1991, le Bureau était le suivant :

Président : Jean-Paul Chauvet
Vice-président : Albert Bouchy
Secrétaire : Madame Ferradery
Trésorier : Monsieur Pradal

Salariées : Aide-comptable Mme Hubert, Responsables secteur Mmes Bezot et Bourganel

Voici les points forts de ces deux années de présidence :

- la visite des personnes âgées et le travail des responsables de secteur
- Bure sur Yvette demande à être rattaché à l'AMAD pour l'informatique et la facturation. Le bilan fait apparaître un excédent On abandonne la Poste pour le Crédit Coopératif.
- Le trésorier Monsieur Pradal jongle avec les SICAV
- La mise en place du prélèvement automatique, offrant aux personnes âgées la possibilité de régler leur participation par prélèvement automatique
- Compte-tenu de notre trésorerie, Monsieur Bouchy nous parle, pour la première fois d'octroyer une prime au personnel

Fin 1993, Monsieur Chauvet nous quitte.

Présidence de Monsieur Albert Bouchy – 1993-2016 – 23 ans



J'aurais aimé qu'un autre prenne la plume. Pardonnez-moi si je déforme la vérité à mon avantage. Dans tout ce qui va suivre, je n'ai fait que fédérer les efforts qui ont fait vivre l'AMAD.

Après 35 années passées à EDF comme cadre commercial, je retrouve l'AMAD avec Monsieur Chauvet.

Pendant 23 ans, le Bureau s'est réuni toutes les semaines, et tous, ont tiré dans le même sens.

Les maîtres mots étaient : solidarité, écoute, confiance, responsabilité.

Des années qui ont suivi, je retiendrai le travail de Monsieur Pradal, des trois directrices et de Madame Claudie Michels, fille de Monsieur Legendre.

J'ai vécu trois grandes périodes avant l'arrivée de Madame Borie.

De 1996 à 2003 : directrice Madame Coste

De 2003 à 2008 : directrice Madame Marlin

De 2008 à 2016 : directrice Madame Zozime

1ère période de 1993 à 2003 : Directrice Madame Coste

Madame Coste a été une pierre d'angle de notre association, qu'elle intègra le 2 janvier 1991 en tant que comptable de l'AMAD.

Elle prend le titre de Directrice en 1996 et accueille Chrystel Vergueles en février 1997

Elle met en place, bien avant les autres associations la mensualisation, puis l'annualisation, le paiement des jours de carence, les cartes de vœux, les primes, fait la comptabilité pour plusieurs associations, administrateur de la FASSAD et de l'UNASSAD, met en route le CAFAD et participe à la création de la plate-forme PROCAD, voulue par Monsieur Guedj, président du Conseil Général.

Elle participe avec Messieurs Pradal, Nyckees, Bouchy, Madame Fareu et 5 aides à domicile, à une grande manifestation au Champs de Mars. Elles étaient 10.000 aides à domicile (5.000 selon la Préfecture), à crier leur exaspération et à réclamer reconnaissance de leur profession. On criait « Martine, t'es radine ». 11 ans pour atteindre le SMIG, salaire de misère !

Monsieur Pradal avait formé un groupe pour aller au Ministère du Travail. Il est arrêté par un cordon de CRS.

Devant les difficultés de recrutement, la baisse des heures, Madame Coste nous quitte. Courage, travail, ténacité, bel exemple pour tous ! Merci Madame Coste.

2ème période de 2003 à 2008 : Directrice Madame Marlin

Après le départ de Madame Coste, nous faisons appel à candidature et retenons une assistante sociale. En dernière minute, je reçois le C.V de Madame Marlin et nous l'embauchons. Après de nombreuses hésitations, aidée de Madame Coste, nous décidons de s'allier à l'ASAMD d'Evry pour créer une plate-forme à la demande de Monsieur Guedj, président du Conseil Général. Je lui donne le nom de PROCAD (Plate-forme de Ressources et d'Outils Communs à l'Aide à Domicile). A l'assemblée générale de septembre 2003, le Bureau de la PROCAD donne tout pouvoir à Madame Marlin comme directrice.

Madame Heilbrun d'Evry voulait les locaux à Evry. Avec Madame Marlin, je voulais les locaux à Ris. Ce qui fut fait !

Elle fait exploser les heures :

2003 : 24.000 h

2004 : 34.234 h

2005 : 40.116 h

2006 : 46.420 h

2007 : 44.470 h

2008 : 47.000 h

Le Conseil Général, attribue une P.H.Q (Prestation de la Haute Qualité) nous permettant ainsi de bénéficier du montant maximum alloué pour la qualité. Cette prestation, d'ailleurs, est toujours d'actualité aujourd'hui !

D'autre part, nous recevons une subvention importante pour les emplois tremplins.

Mon meilleur souvenir : les repas de fin d'année au restaurant avec les aides à domicile qui se terminaient tard dans la nuit.

En 2008, l'arrêt maladie de Madame Marlin, puis son licenciement engendre une période de travail très difficile.

Reprenant la devise de Paris « Fluctuat nec mergitur », l'AMAD flotte mais ne coule pas. Voici ceux et celles qui ont sauvé l'AMAD.

En premier, Madame Michels, les salariées Chrystel Vergueles, Véronique Mangaud, Christiane Blondel. Ensuite Madame Zozime, Monsieur Rodriguez (président de la FASSAD) et Madame Perrignon (présidente de la PROCAD).

3ème période 2008-2016 : Directrice Madame Zozime

Après le départ de Madame Marlin, les deux associations, à travers la plate-forme PROCAD mutualisent leurs actions.

Une directrice d'entité, salariée de la PROCAD est nommée : Madame Zozime

Madame Zozime travaillera au 2/5 pour l'AMAD (Ris), 2/5 pour l'ASAMD (Evry) et 1/5 pour la PROCAD.

Chaque association garde son identité et son conseil d'administration.

Durant toute sa direction, elle a du faire face à des problèmes récurrents. Je retiendrai néanmoins :

- La relation avec la municipalité : 1 rendez-vous une fois par mois avec la coordination gérontologique de Ris.
- La formation : une réunion mensuelle avec le personnel, enquêtes de satisfaction
- Stratégie de communication :
- avec la société AMPLI pour la création du nouveau logo « bien chez soi plus longtemps »,
- les contrats d'avenir
- présence à la fête des Associations
- présentation d'un dossier à l'A.R.S. pour reconstituer nos fonds propres.
- Rapport d'audit de la société MEDIATIC. Madame Zozime doit faire face à de gros retards de paiement de la CNAV, du Conseil Général, du versement de la P.H.Q.
- On parle d'une réforme de la tarification. Les associations recevraient une dotation annuelle à l'image du SIAD. Cette tarification va être expérimentée sous le sigle du CPOM (contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens). Madame Zozime et 2 autres associations font partie du groupe de travail. Madame Zozime passe des heures et des jours à fournir des documents. A ce jour, on parle du CPOM pour 2019.

Voici un exemple parmi d'autres, des difficultés rencontrées par la directrice d'une association sans but lucratif.

- Le STIF (syndicat des transports d'IdF) nous impose une taxe de 1.4% de la masse salariale

Lors de l'AG du 12 décembre 2014, présentation de deux nouveaux administrateurs rissois et impliqués dans le tissu associatif, Monsieur Pierre Legrosdidier et Monsieur Bernard Daramy. Le Bureau est ainsi constitué :

Président : Monsieur Albert BOUCHY

Trésorier : Mme Claudie Michels

Vice-présidents : Messieurs Christian Pradal et Pierre Legrosdidier

Secrétaire : Madame Bruger

L'ensemble des membres du Bureau manifeste le 7 mars 2015 au marché de Ris et ensuite place de la République. Nous étions une trentaine portant un tee-shirt avec le texte « l'aide à domicile en danger ».

Après 8 ans, Madame Zozime passe le flambeau à Madame Maitre à l'AG de 2016, ayant tenu fermement la barre, sans compromis, sans faiblesse, toujours dans un esprit d'équipe. Merci encore !

Présidence de Madame Francette Borie –2016 à ce jour..



L'AG du 21 avril 2016 voit le renouvellement complet des dirigeants de l'AMAD :

Il y a ceux qui partent :

Madame Françoise Zozime (directrice, 8 ans passés à l'AMAD)

Madame Coenen, notre R.H.

Monsieur Bouchy, 82 ans, passe la main mais avant de partir, par le biais du reliquat d'actif d'une association dissoute, permet à l'AMAD de recevoir un don de 5000€

Il y a ceux qui arrivent :

Madame Magali Maitre, directrice

Madame Catherine Chenest, DRH

Madame Francette Borie rejoint le Bureau, après 40 années de bénévolat sportif et 7 ans de présidence au conseil syndical à Ris

Lors du conseil d'administration du 18 octobre 2016, sont élus à l'unanimité

Madame Francette Borie, présidente

Monsieur Pierre Legrosdidier, vice-président

Madame Claude Michels, trésorière

Monsieur Bernard Daramy, secrétaire

Madame Andrée Bruger, secrétaire adjointe

Monsieur Bouchy, président d'honneur



Dès le lendemain du 18 octobre, grâce à une volonté partagée des membres du Bureau, de la direction et de l'ensemble des personnels de l'AMAD, un travail important est engagé :

- La négociation avec les représentantes du personnel concernant les intervacations :
- Le code du travail dit clairement que les heures de déplacement doivent être payées au temps réel.
- Le paiement des heures avec une rétroactivité de 3ans coûte à l'AMAD 90.000€, ce qui aurait mis l'Association en cessation de paiement.
- Un compromis de 18 mois est négocié soit 45 000€ et une demande de prêt de 30.000€ accordée par Essonne Active.
- La refonte des statuts
- La transformation des statuts de la PROCAD91 en Groupement d'Employeurs, PROCAD IDF en janvier 2017. Rentrent au conseil d'administration Mesdames Borie, Michels et Monsieur Legrosdidier. Madame Borie est élue vice-présidente au bureau de la PROCAD IDF.
- La désignation d'un commissaire aux comptes
- La création de la Lettre d'Information en direction des bénéficiaires et des partenaires
- L'amélioration de la planification des interventions
- Le développement des activités vers les personnes porteuses de handicap
- L'augmentation de notre visibilité vis-à-vis de nos prescripteurs afin de pérenniser notre Association en développant ses activités.
- Une réponse aux demandes dans les plus brefs délais et la mise en place de visites à domicile régulières.
- Une continuité de service 7 jours sur 7.
- Et bien d'autres projets à l'étude !

En avril 2017, Madame Bruger quitte son poste de secrétaire adjointe, Monsieur Daramy quitte son poste de secrétaire, tandis que Madame Poezevara (élue municipale de Ris) entre au Bureau, élue vice-présidente.

CONCLUSION

Pour terminer, il ne faut pas oublier la force de frappe de l'AMAD, emmenée par une équipe administrative très dynamique et ses forces spéciales entraînées contre l'isolement et la dépendance, **les aides à domicile !**

Elles exécutent leur travail chez des personnes toutes différentes les unes des autres, acceptant des changements de plannings imprévus, acceptant le travail du samedi et du dimanche, tout en gardant le sourire, le regard bienveillant, le mot qui aide à vivre.

Alors oui, mesdames, nous avons beaucoup de respect pour vous et oui, votre métier est une vocation du latin « vocatio », appel à se consacrer à une personne, être utile à ses semblables.

Aragon a bien raison « la femme est l'avenir de l'homme » et contrairement aux cinquantenaires et plus, l'AMAD n'a pas pris de rides.

Victor Hugo disait que cinquante ans, c'est la jeunesse de la vieillesse.

Depuis 50 ans, l'AMAD n'est autre qu'un service public indispensable au maintien des anciens dans la ville et dans la société.

Longue vie à l'AMAD !!